

Un nouvel avenir pour les meubles usagés: Le SICTOMSED
signe une convention avec Éco-mobilier

Du nouveau pour la collecte du mobilier : le SICTOMSED récupère les meubles dans le cadre du programme Éco-mobilier.

26 kilos par habitant chaque année, soit au total 1,7 million de tonnes, l'équivalent de 170 fois la tour Eiffel... C'est ce que représentent en France les produits mobiliers usagés.

Face à ce constat, le SICTOMSED a signé un contrat territorial de collecte avec Éco-mobilier, l'éco-organisme dédié à la collecte, au recyclage et la réutilisation des meubles usagés. La première benne dédiée au mobilier a été installée à la déchèterie du Cheylard. Elles seront progressivement déployées sur l'ensemble du territoire du SICTOMSED

Le Président du SICTOMSED se félicite de cette signature « *Les collectivités locales vont ainsi confier à Eco-mobilier, la collecte et le traitement de leurs déchets d'éléments d'ameublement. Nous aurons ainsi la certitude que ces produits seront recyclés et/ou valorisés, sans oublier une économie financière substantielle sur le traitement de ces déchets.* ».

Un financement par l'éco-participation contribuant à l'effort collectif en faveur de l'écologie.

Le système de collecte et de recyclage est financé par une éco-participation qui est facturée au consommateur sur chaque meuble acheté. Pour M. Pierre CROS, Président du SICTOMSED « *Cette participation constitue un enjeu primordial pour l'implication de chacun pour préserver l'environnement.* ».

Et à long terme quels sont les objectifs de l'installation de ces bennes ?

Selon Dominique Mignon, Directrice d'Éco-mobilier, il s'agit de « *contribuer à réduire la mise en décharge des déchets de meubles, parvenir à 80% de valorisation des meubles déposés en déchèteries (contre 45% aujourd'hui) et d'augmenter le recyclage (23% aujourd'hui ; objectif 45% en 2015)* ».

Dans un souci de développement durable et pour répondre à une attente de consommation responsable, les collectivités démontrent ici leur volonté d'asseoir leur territoire dans une démarche écologique tout en favorisant l'économie sociale et solidaire.

Les habitants du territoire du SICTOMSED pourront alors déposer leurs meubles usagés, tables, matelas, chaises, canapés, armoires... dans la déchèterie équipée de la benne dédiée à cet effet. Leur mobilier sera ensuite collecté par Éco-mobilier, puis recyclé dans le cadre d'une filière de déchets respectueuse de l'environnement.